

Destinataires :

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône

Mme la présidente du Conseil départemental et de la Métropole AIX-Marseille

M. le Maire de Marseille et les maires des principales villes du département

M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé

M. le Directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie

Copie à : DDCS, DRDJSCS, OFII, DEFENSEUR DES DROITS

Objet : URGENCE A MOBILISATION face à la crise sanitaire du Covid-19 qui impacte les personnes vulnérables

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, associations et collectifs alertent les institutions sur la situation des personnes à la rue dans les Bouches-du-Rhône qui ne fait que s'aggraver.

A Marseille et dans sa périphérie, une partie d'entre elles, quand elle n'est pas à la rue, vit en squat ou en précarité dans un état d'insalubrité contraire à la simple dignité humaine.

Nous rappelons que les personnes sans-abri sont d'autant plus fragiles qu'elles sont confrontées à une absence de prise en charge médicale, renforcée par les mesures récentes gouvernementales concernant l'aide médicale d'État et le délai de carence pour les demandeurs d'asile.

Aujourd'hui, cette population doit faire face non seulement à l'épidémie de Covid-19 mais surtout à des difficultés accrues d'accès aux dispositifs de soins et de reconnaissance de leurs droits à une couverture santé. Des personnes sans domicile, étrangères ou françaises, sont ainsi contraintes de rester dehors dans des conditions insalubres, en l'absence de toute mesure prise à leur égard. Cette situation de précarité ne leur permet ni d'être informées et protégées, ni d'être en mesure de suivre les recommandations des autorités sanitaires.

Dans ces circonstances, nous vous demandons de garantir la continuité et la non-discrimination dans l'accès aux traitements et aux soins pour l'ensemble de ces personnes, notamment par :

- La mise en place de procédures rapides d'ouverture et de prolongation de leurs droits à une couverture santé ;
- La mise à disposition du matériel nécessaire, pour ces personnes et les équipes médico-sociales directement en lien avec elles (il s'agit de permettre à chacun.e de respecter les gestes barrières : eau, savon, gel hydro alcoolique, masques) ;
- Le soutien et le développement d'équipes de santé mobiles, de consultations médicales adaptées (téléconsultation et en présentiel), avec de l'interprétariat (permanences téléphoniques multi-langues et numéro vert).

Nous vous demandons également que les annonces nationales sur la réquisition de biens nécessaires se traduisent sur notre territoire par des mobilisations rapides de lieux de vie dignes et adaptés aux besoins des personnes, qu'elles soient en famille ou isolées, tels que des biens vacants, des établissements scolaires, des résidences étudiantes ou tout autre lieu adapté permettant de mettre à l'abri les personnes dans de bonnes conditions.

Nos associations et collectifs, qui ont déjà adapté leurs services depuis une semaine, pourront envisager la possibilité de s'associer au fonctionnement des lieux réquisitionnés.

Nous attendons que ces offres d'hébergement soient ouvertes à toutes les personnes en situation de rue, de façon inconditionnelle, ainsi qu'à celles qui vivent dans des lieux non adéquats à la mise en œuvre des mesures sanitaires et d'hygiène indispensables pour assurer leur protection face à l'épidémie.

Nous exigeons que des réponses immédiates soient apportées aux difficultés d'accès à l'eau et à l'hygiène sur le territoire départemental et notamment à Marseille. La coordination de la distribution de l'eau entre la Ville et la Métropole est, dans ce sens, primordiale et attendue.

Nous vous demandons de prendre au sérieux les besoins en termes d'accès à l'alimentation, qui font défaut depuis longtemps notamment à Marseille et pour lesquels nous interpellons les pouvoirs publics depuis plusieurs années.

Dans un contexte de fermeture de certains services d'aide alimentaire (lieux habituels de distribution non adaptés et faute d'équipements de protection des équipes), de nombreuses personnes ne parviennent plus à se nourrir.

C'est pourquoi il semblerait nécessaire d'organiser un service de préparation et de livraison de repas pour les personnes sans possibilité de cuisiner ainsi qu'un approvisionnement en denrées ou une distribution de bons alimentaires pour les personnes vivant sur des lieux où il leur est possible de cuisiner.

Au-delà du manque de lisibilité des réponses opérationnelles, nous constatons qu'aucune mesure de coordination n'a été prise depuis une semaine pour mettre à l'abri les personnes les plus vulnérables.

C'est pourquoi nous vous demandons qu'un dispositif de coordination départementale et métropolitaine des acteurs institutionnels soit mis en œuvre et qu'une communication régulière sur les mesures prises par cette instance puisse être instaurée avec les associations et collectifs, signataires de cette lettre, et impliqués au quotidien auprès des publics les plus précaires.

Associations signataires : La Cimade (groupes locaux de Marseille et d'Aix), Le Comede, ESPACE, La Fondation Abbé Pierre, La Ligue des Droits de l'Homme, Médecins du Monde Marseille et Régional, OSIRIS, la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), le Secours catholique (délégation de Marseille et délégation d'Aix-Arles), l'Observatoire Asile Marseille, le Réseau Hospitalité, RESF, RUSF, L'AITE (Accueil Information de Tous les Etrangers) d'Aix, l'ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés) d'Aix, le comité droit au logement D.A.L Marseille, Welcome Pays d'Aix, CHRS Claire Joie, Katilla, Maison de la jeune fille-Centre Jane Pannier, le collectif 59 st Just, le CCFD-TS Marseille, le collectif Coup de pouce aux migrants de la gare st Charles, le Réseau Santé Marseille Sud (RSMS), Autres Regards, ASSOROPA, Médecins Sans Frontières, Le Collectif AGIR d'Aix en Provence, " les usagers des bibliothèques de Marseille", AFRISANTE, IMAJE Santé, Confédération paysanne Provence-Alpes-Côte-D'azur, Association Contacts Gardanne, Association Maison d'Accueil, Habitat Alternatif Social, Soliha Provence, fédération de l'entraide protestante AIC Marseille, L'AAJT, SARA LOGISOL, le Château en santé, l'AVES Vitrolles, Pôle Marseille de la Fédération Protestante de France, l'APPASE, l'association l'Etape, l'association SOS Femmes 13, l'Adpei, l'Abri Maternel, l'APCARS Marseille, l'Anef Provence, JRS Welcome des Bouches du Rhône, Hospitalité psychique, la pastorale des migrants, RAMINA, l'Ecole au présent, l'Atelier des vanniers du Pays d'Aix, l'association pour la réinsertion sociale.

CONTACTS :

- La Cimade Sud-Est, Pascaline CURTET, pascaline.curtet@lacimade.org et 06.25.91.36.51
- Le Comede, Benjamin DEMAGNY, benjamin.Demagny@comede.org
- La Fondation Abbé Pierre PACA, Florent HOUDMON, FHOUDMON@fondation-abbe-pierre.fr et 06 15 36 02 24
- La Fédération des Acteurs de la Solidarité PACA, pacacorse@federationsolidarite.org et Christine Ponsin 0618059362 et Thierry Mila 0643167866
- Observatoire Asile Marseille, Margot BONIS, observatoireasilemars@gmail.com et 0749479108
- Médecins du monde Marseille, Delphine VISENTIN, mf.marseille@medecinsdumonde.net et 06.63.36.19.90
- Le Secours Catholique PACA, Maud Bagaria, maud.bagaria@secours-catholique.org et 0757416776